

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. IX.

1 MARS 1910

No. 5

SOMMAIRE — Extrait d'une circulaire de S. G. Mgr l'Archevêque — Circulaire de S. G. Mgr l'Evêque de Saint-Albert — Nominations ecclésiastiques — La population catholique de la Saskatchewan — Le R. P. Rietvel, C. SS. R. — Brève réponse concernant l'instruction obligatoire — Visite pastorale à St-Georges et au Fort Alexandre — La question des écoles du Manitoba n'est pas réglée — Ding ! Dang ! Dong ! — R. I. P.

EXTRAITS D'UNE CIRCULAIRE

DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE.

Le Congrès Eucharistique qui doit se tenir à Montréal au mois de septembre prochain est un événement de la plus grande importance et qui doit remplir de joie tous les catholiques.

Ce sera une source de bénédictions pour notre pays et le point de départ d'un renouvellement de dévotion envers la divine Eucharistie, source féconde non seulement de la vie chrétienne, mais des héroïsmes dont l'Eglise de Dieu s'honore à travers tous les siècles de son existence. Il est certain que si les catholiques connaissaient et appréciaient mieux les trésors inépuisables du grand sacrement d'amour, ils vivraient plus saintement, ils adhèreraient plus parfaitement à la vérité catholique et ils seraient disposés à tous les sacrifices pour promouvoir, et, au besoin, défendre les intérêts de la Sainte Eglise, leur mère. Or, il nous semble que c'est là le but que l'on se propose et le résultat que l'on attend, en convoquant un Congrès Eucharistique. Il s'agit de réaliser la demande de l'oraison dominicale et de faire régner Jésus-Christ sur notre société: "Oportet illum regnare."

Montréal, la ville chère à Marie Immaculée, l'ancienne Ville-Marie, prépare des fêtes grandioses, et Jésus-Hostie va passer en triomphe à travers les rues de la grande métropole si célèbre par ses œuvres admirables et ses ressources inépuisables pour le bien, et par son esprit missionnaire qui nous a valu un grand nombre des membres de Notre clergé de l'Ouest et une foule de religieux et de religieuses.

C'est donc notre devoir d'aller en aussi grand nombre que possible à ces triomphantes manifestations de notre foi et de faire cortège au Divin Roi qui vient à nous pour répandre ses grâces à flots sur tout notre pays.

En conséquence, Nous désirons que chaque paroisse, chaque mission, et si c'est possible, chaque communauté d'hommes et chaque société catholique se fassent représenter au prochain Congrès eucharistique de Montréal, et Nous accorderons volontiers à ceux de Nos curés qui pourront se faire remplacer, la permission d'accompagner leurs paroissiens. Tout voyage projeté dans l'Est devrait être remis à l'époque du Congrès.

QUÊTE POUR LES RUTHÈNES.

Le Premier Concile Plénier de Québec, qui a été une manifestation si consolante de la vitalité, de l'unité et de la force d'organisation de l'Église du Canada, restera comme un des événements les plus importants de l'histoire ecclésiastique de notre pays. Mais il Nous est tout particulièrement agréable d'ajouter que nos églises de l'Ouest ont eu plus que toutes les autres à se louer de ces grandes assises de la hiérarchie catholique de tout le pays, parce que nos causes les plus chères y ont été traitées, avec une sollicitude et une sagesse qui Nous ont grandement réjoui. Nous ne pouvons parler maintenant que de la réunion extra-conciliaire tenue le samedi, 30 octobre 1909, alors que les Révérendissimes Pères du Premier Concile Plénier de Québec ont bien voulu donner une preuve de l'intérêt qu'ils portent à nos chers Ruthènes, en promettant de donner, chaque année, pendant dix ans, pour les œuvres ruthènes, quatre piastres par mille diocésains, ou de faire une quête qui donnera le même résultat ou même davantage. En retour, les évêques de la Province Ecclésiastique de Saint-Boniface ont consenti à renoncer, pendant dix ans, à la quête des écoles du Nord-Ouest, en demandant cependant la permission de donner aux Révérendissimes Vicaires Apostoliques d'Athabaska et de Mackenzie la somme qu'ils reçoivent chaque année, et Nous osons demander que le même avantage soit accordé au Rme Vicaire Apostolique du Keewatin quand il sera nommé.

Comme les sommes promises ou le résultat des quêtes doivent être envoyés à l'archevêché de Saint-Boniface, Monsieur le Procureur de l'archevêché enverra un mot, chaque année, vers la fin d'octobre, à Messieurs les Procureurs de tous les archevêchés et évêchés du Canada, afin de les avertir que Nous attendons cet argent pour le commencement de décembre de chaque année.

Les œuvres à faire au milieu des Ruthènes pour les trois diocèses de Saint-Boniface, de Saint-Albert et de Prince-Albert sont nombreuses.

D'abord il y a le journal catholique ruthène qui doit paraître bien-

tôt à Winnipeg; puis un Petit-Séminaire pour les enfants ruthènes qui se destinent au sacerdoce; et enfin plusieurs œuvres de charité et d'éducation à Winnipeg et à Sifton, (Manitoba), et les églises à bâtir dans les trois diocèses.

Aussi c'est avec une bien vive émotion que Nous remercions, dans toute l'effusion de Notre cœur, le vénérable épiscopat du Canada de sa grande charité envers Nos chers catholiques ruthènes.

Nous pouvons dire à chacun de Nos collègues, avec l'apôtre Saint Paul, dans son épître à Philémon: " Nous avons ressenti beaucoup de joie et de consolation, au sujet de la charité, car les œuvres des saints ont été ranimées par toi, frère."

Quelle consolation et quelle force pour nos bons Ruthènes de trouver de telles sympathies, alors que l'hérésie et le schisme sont conjurés pour leur ravir la vieille foi catholique que leurs aïeux ont gardée au prix de leur sang, et à laquelle ils sont eux-mêmes très attachés! Et pour Nous, évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, Nous succombons sous le poids les nouvelles obligations que nous impose l'affluence soudaine et considérable de colons catholiques auxquels il faut procurer des prêtres et des églises, et il Nous est particulièrement réconfortant de voir Nos vénérables collègues venir à Notre secours, en temps si opportun, pour Nous permettre de sauver des milliers d'âmes que les schismatiques et les hérétiques ont juré de détacher du sein de la Sainte Eglise, notre mère.

Jamais la calomnie versée à flots dans les journaux ruthènes publiés aux frais des hérétiques, l'appât de l'or et de toutes sortes de séductions, fortifiés par des organisations puissantes -- hôpitaux, refuges, -- n'ont battu en brèche avec plus d'énergie et d'habileté les convictions religieuses de milliers de catholiques.

C'est donc le devoir des catholiques de ce diocèse de faire tout en leur pouvoir pour secourir des frères menacés dans leur foi.

En conséquence Nous ordonnons une quête pour les Ruthènes dans toutes les églises du diocèse, le premier dimanche de décembre. Comme il s'agit d'une grande œuvre catholique, Nous désirons qu'à l'offrande des fidèles soit ajoutée celle de messieurs les curés, des institutions d'éducation et des écoles primaires. Nous demandons que chaque montant soit indiqué séparément dans la liste envoyée avec l'argent à Monsieur l'abbé A. Béliveau, procureur de l'archevêché.

Pour Notre part, et à l'exemple de Son Ex. Mgr Sbarretti, Délégué apostolique, qui a eu la générosité de Nous remettre à Nous-même la somme de mille piastres (1000), à la veille de la clôture du Concile Plénier, Nous avons souscrit la somme de trois mille piastres (3000) pour le journal catholique ruthène, et, de plus Nous faisons les frais de la pension et de l'enseignement de plusieurs élèves ruthènes au Petit-Séminaire de Saint-Boniface. Nous espérons donc que cha-

que prêtre, chaque communauté, chaque famille et chaque catholique, ayant quelques ressources, fera sa bonne part et donnera volontiers sa souscription annuelle pendant dix ans.

Un rapport sur la question des Ruthènes, signé durant le Concile, par Nous et Nos vénérables suffragants de Saint-Albert et de Prince-Albert prouve quels efforts et quels sacrifices énormes ont été faits par l'épiscopat de l'Ouest Canadien, depuis que les Ruthènes sont au pays, pour leur procurer des prêtres de leur rite, des églises, des écoles et sauvegarder ainsi leur foi menacée.

MARIAGES MIXTES.

Nous constatons avec tristesse que le nombre des mariages mixtes, après avoir diminué à la suite du décret *Ne temere*, a augmenté considérablement, et Nous en concluons qu'une trop grande facilité à accorder la dispense ne peut que rendre plus fréquents ces mariages que l'Eglise appelle *détestables*, parce qu'Elle perd par là plusieurs de ses enfants.

Nous tenons à déclarer ici que si la partie catholique comprenait mieux son devoir avant le mariage, en faisant connaître sa volonté formelle de respecter les lois de l'Eglise, et si elle y tenait fermement, ces mariages ne seraient pas si désastreux pour la foi d'un trop grand nombre.

En conséquence, Nous supplions Messieurs les Curés de vouloir bien, tout d'abord, faire savoir à leurs paroissiens que nous n'accorderons plus désormais de dispenses de mariages mixtes pour les simples raisons ordinaires, à savoir: une liaison étroite, un intérêt matériel en jeu ou la menace d'aller devant le ministre protestant.

En outre, il faut avertir les parents de veiller davantage sur les fréquentations des jeunes filles catholiques par des jeunes gens non-catholiques. Enfin, Nous exigeons que le prêtre avant de demander la dispense, instruisse la partie protestante des principales vérités de la religion catholique. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les prêtres doivent, en chaire, au confessionnal et dans les conversations privées, détourner les jeunes gens catholiques d'un mariage mixte, et ils voudront bien se rappeler que Nous ne dispensons jamais la partie protestante de l'obligation de signer les promesses exigées par l'Eglise. Nous n'accordons presque jamais la dispense quand la fille n'est pas catholique, parce que la première éducation appartient à la femme; et comment pourra-t-elle élever les enfants dans la religion catholique si elle est protestante ?

— M. l'abbé Burke, D. D. président de la *Canadian Church Extension* a envoyé \$100 à M. l'abbé Piroz pour faire venir de Hongrie un jeune étudiant.

CIRCULAIRE DE

S. G. MGR L'EVEQUE DE SAINT-ALBERT.

S. G. Mgr Legal, o. m. i., évêque de Saint-Albert, Alta, a adressé en date du 28 janvier une circulaire au clergé et aux communautés religieuses de son diocèse traitant des divers sujets suivants: 1. Le XXI Congrès Eucharistique international. 2. Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Ste-Enfance. 3. Œuvre de l'Extension de l'Eglise. (Canadian Church Extension). 4. Quête pour les missions ruthènes. 5. Registres des Baptêmes, Mariages, Sépultures et autres formes d'administration. 6. Avis relatif aux bals et aux danses. 7. Autres avis renouvelés. 8. Quêtes concédées aux communautés religieuses. 9. Itinéraire des Visites Pastorales.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES.

M. l'abbé M. Mireault, curé de St-Adolphe, Man.

M. l'abbé C. Caron, curé de Keewatin, Ont.

M. l'abbé J. E. Derome, vicaire à St-Norbert.

M. l'abbé N. Bellavance, desservant du Lac du Bonnet, tout en demeurant économe à l'archevêché.

M. l'abbé A. Polaska, curé de Cedoux, Man.

M. l'abbé J. Szajnowski, curé de Hun's Valley, Man.

Le R. P. J.-B. Schulte, o. m. i., résidant désormais au Saint-Esprit à Winnipeg, est chargé de la desserte de Gretna et de Morden.

Le R. P. Paul Etienne, o. m. i., est nommé auxiliaire à Lebret, (Mission de Qu'Appelle.)

LA POPULATION CATHOLIQUE
DE LA SASKATCHEWAN.

On nous a demandé récemment quel était le chiffre de la population catholique de la province de Saskatchewan. Voici des chiffres puisés aux sources officielles. Le diocèse de Prince-Albert contient 44 000 catholiques. Cf. *Le Canada ecclésiastique*. La partie du diocèse de Saint-Boniface située dans cette province contient, avec les augmentations récentes, au moins 25 000 catholiques. De plus le diocèse de Saint-Albert comprend actuellement une zone d'un degré dans cette province. En estimant à un millier le nombre de catholiques habitant cette région, nous obtenons un total de 70 000 catholiques pour la province entière de Saskatchewan, soit à peu près le quart de sa population totale.

— Le 15 février MM. les abbés Cherrier et Jolys ont quitté San Francisco pour le Japon. Leur santé à tous deux excellente.

LE R. P. RIETVELT, C. SS. R.

Les *Cloches* ont annoncé dans leur dernière livraison la mort du R. P. Henri-Benoît Rietvelt, c. ss. r., et promis une notice biographique du regretté défunt. Nous avons espéré qu'une plume fraternelle retracerait la carrière et les vertus du religieux éminent, qui vient de disparaître, mais on nous a prié de bien vouloir le faire nous-même.

Nos renseignements sur les travaux apostoliques du défunt avant son arrivée dans la diocèse sont tout à fait sommaires. Force nous est donc de n'indiquer que les diverses étapes d'une existence si bien remplie. Né à Veurne, en Belgique, le 26 janvier 1856, le jeune Henri-Benoît y fit ses études classiques, étudia la philosophie à Rouselare et la théologie à Bruges. Ordonné prêtre en 1842, il entra dans la Congrégation du T. S. Rédempteur à Bruxelles et y fit profession l'année suivante. En 1887, il fut envoyé comme assistant à Saint-Thomas, dans les Indes Occidentales. Deux ans plus tard, nommé supérieur de la mission Sainte-Croix, dans le même pays, il occupa ce poste jusqu'en 1895, époque à laquelle il fut rappelé à Bruxelles. En 1898 il fut de nouveau renvoyé à Sainte-Croix, dont il agrandit le monastère et l'église. En 1901, une nouvelle obédience le dirigea vers le Canada, à Sainte-Anne de Montréal, où il demeura jusqu'en février 1905, date de sa nomination comme supérieur et curé de Brandon.

Durant ses cinq années de ministère dans la cité du blé, — comme on appelle souvent Brandon, — le R. P. Rietvelt déploya toutes les ressources de son cœur d'apôtre et contribua pour beaucoup au développement de notre sainte religion dans la ville et dans le district. Il sut gagner la confiance et l'affection de ses paroissiens et se concilier l'estime et le respect des protestants. Le nouvel essor qu'il imprima aux sociétés d'hommes, de femmes et d'enfants de la paroisse compte parmi ses œuvres les plus importantes. Ces sociétés, prospères et florissantes, ont déjà accompli une grande somme de bien. Il construisit une magnifique salle pour le *Club catholique*, fit décorer l'intérieur de l'église et encouragea l'œuvre du Couvent, qui se développe d'une manière si consolante.

Le 22 décembre 1907 le défunt avait célébré ses noces d'argent sacerdotales auxquelles avait pris part toute la population de Brandon, profitant de cette occasion pour lui témoigner l'estime qu'elle lui portait et l'appréciation qu'elle faisait de son œuvre. S. G. Mgr l'Archevêque, l'honorable M. Coldwell, ministre provincial, et les citoyens les plus en vue s'étaient associés au jubilaire en cette circonstance. Les cœurs étaient alors à la joie et les vœux de longue vie, de noces d'or, montaient ardents vers le Ciel. Hélas ! les jours, pourtant si précieux du vénéré prêtre, étaient comptés. Encore deux années de zèle et de dévouement, et, malgré son âge peu avancé, l'heure de la récompense allait sonner. Le vaillant fils de S. Alphonse de Liguori devait tom-

der sur la brèche, les armes à la main. C'est vers la fin d'une retraite prêchée à la Trappe de Saint-Norbert, qu'une impitoyable pneumonie le terrassa. Se sentant malade, il demanda qu'on le conduisît à Winnipeg, d'où il devait se rendre à Brandon. En attendant l'heure du train, il arrêta se reposer chez les Rdes Sœurs de la Miséricorde. Son mal empira tout à coup et le médecin, mandé en toute hâte, constata que la mort était imminente et déclara qu'il était impossible de le conduire à l'hôpital de Saint-Boniface. Voyant sa fin approcher le digne religieux fit généreusement le sacrifice de sa vie et demanda l'Extrême-Onction, que lui administra le R. P. Allard, o. m. i., v. G., et chapelain de la Miséricorde. Le R. P. Lietaert, c. ss. r., accourut au chevet de son Supérieur mourant et S. G. Mgr l'Archevêque lui fit deux fois visite. Samedi, le 7 février, vers le milieu de l'après-midi, Dieu appelait à lui l'âme de son fidèle serviteur.

La nouvelle de la mort du pasteur plongea la population catholique de Brandon dans le deuil, et lorsque les cloches de l'église paroissiale eurent sonné le glas funèbre, celles de la ville leur firent écho. Les citoyens de toute race et de toute croyance marquaient ainsi la part qu'ils prenaient au deuil général.

Les funérailles eurent lieu le 10 février à l'église St-Augustin, au milieu d'une foule considérable de fidèles et de citoyens. Étaient présents au chœur S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Béliveau, D. D., chancelier, les RR. PP. Magnan, provincial des Oblats, Cahill, o. m. i., de Winnipeg, Louis, o. c. m., de Saint-Norbert, Borgonie et Adam, c. ss. r., de Yorkton; Decoene et Meyer, c. ss. r., de Brandon, MM. les abbés Maillard, de Wolseley, Jubinville de Dunrea, et Arsenault, de Portage La Prairie. Le service fut chanté par le R. P. Lietaert, c. ss. r., assisté de MM. les abbés Jubinville et Arsenault, comme diacre et sous-diacre.

S. G. Mgr l'Archevêque prononça l'oraison funèbre et rappela en termes éloquentes la belle œuvre accomplie par le défunt, louant en lui le religieux, le prêtre et le curé.

BREVE REPONSE CONCERNANT

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE.

Nous avons à plusieurs reprises élevé la voix pour nous opposer à l'instruction obligatoire imposée par l'État. Pour montrer que notre opposition s'appuie, non sur un excès d'intransigeance, mais sur les plus graves raisons et le droit naturel lui-même, nous sommes heureux de reproduire l'article suivant paru dans *L'Action Sociale* du 29 décembre dernier.

“ A propos du vote récent de la *Commission scolaire catholique de Montréal* touchant l'instruction obligatoire, un correspondant nous

demande ce qu'il faut répondre à ceux qui vont répétant que "le clergé catholique et ses amis sont contre le développement de l'instruction."

Voici. Le clergé a ouvert et ouvre partout des écoles, il y consacre son temps et ses ressources. Toute l'histoire de l'Eglise est une histoire de l'enseignement divin et humain.

L'Eglise fait une obligation aux parents de donner à leurs enfants l'instruction nécessaire au chrétien et au citoyen pour l'accomplissement de ses devoirs. Cette obligation de conscience est fondée en justice s'il s'agit de l'enseignement oral et de la première éducation donnée surtout par l'exemple. S'il s'agit en plus de l'enseignement tout à fait important de la lecture, de l'écriture et des autres éléments d'instruction primaire, l'obligation n'est plus fondée en justice, donnant un droit strict aux enfants d'avoir cette instruction, mais en charité et les parents auront à rendre à Dieu un compte sévère de leurs négligences volontaires dans l'accomplissement de ce devoir.

D'après le droit naturel, "l'enseignement oral et l'éducation par l'exemple, sans le savoir lire et écrire, suffisent à la rigueur pour que certains enfants puissent être bien élevés, poursuivre leur fin et gagner honnêtement leur vie. L'enseignement du livre n'est pas l'instrument essentiel et indispensable de la formation intellectuelle et morale absolument requise pour tous, sans exception." Toute l'histoire en témoigne.

Voulons-nous donc par là nous résigner à l'ignorance ? Mais pas du tout, puisque nous tenons pour certain que les parents sont obligés de donner à leurs enfants l'instruction nécessaire. Mais cette obligation ne leur enlève pas le droit qu'ils ont sur leurs enfants et ne donne nullement à l'Etat le droit de s'introduire à leurs foyers pour en arracher l'enfant et le conduire à l'école.

Nous n'admettons donc pas l'école obligatoire ou la contrainte scolaire imposée par l'Etat. Il y a dans cette contrainte non seulement une tendance dangereuse conduisant -- l'expérience l'a prouvé -- à des résultats néfastes, mais il y a surtout un abus de pouvoir contre les parents. Ceux-ci, dans le domaine naturel, doivent rester les maîtres de l'éducation de leurs enfants. Quelques-uns abusent de leur autorité en condamnant leurs enfants à une ignorance, non absolue, il est vrai, mais encore bien regrettable, quoique simplement relative. Mais s'il fallait enlever aux hommes -- et aux gouvernements -- tous les droits dont ils abusent, il y a longtemps qu'ils n'en auraient plus aucun.

Ainsi nous voulons que les enfants reçoivent une saine et abondante nourriture, qu'ils soient pourvus de bons vêtements, mais nous ne sommes pas prêts à reconnaître à l'Etat le droit d'imposer aux parents un minimum en ces matières, pas plus qu'à se déclarer cuisinier ou tailleur unique ou universel.

Pour atteindre le bien général de l'instruction, que l'Etat use des moyens honnêtes de persuasion dont il est riche, et qu'il se persuade bien que le mieux ici encore est de respecter le droit naturel conforme à la nature de l'homme.

Pour être efficace l'enseignement doit être estimé et aimé: il le sera bien peu s'il est imposé par contrainte."

VISITE PASTORALE

A ST-GEORGES DE CHATEAUGUAY ET AU FORT-ALEXANDRE.

Le 11 février, S. G. Mgr l'Archevêque, accompagnée de M. l'abbé N. Bellavance, prenait le train pour le Lac du Bonnet — élargissement de la rivière Winnipeg, en forme de bonnet — et logeait chez M. Gauthier; puis, le lendemain, samedi, M. Vinet, conduisit, en voiture, les voyageurs à St-Georges, sur les bords de la rivière Winnipeg, à près de 30 milles du chemin de fer. Les jeunes gens de cette colonie canadienne, originaires des trois paroisses de Chateauguay, de Saint-Urbain et de Saint-Isidore de Laprairie, sont venus au devant de Sa Grandeur pour la saluer par des détonations de fusil que les échos de la forêt répétèrent joyeusement. Après l'entrée solennelle M. Schanus, marchand, lut une adresse bien touchante et toute vibrante de foi et Delle Leclan, maîtresse d'école, accompagnée de Delle Marie-Anne Vinet, présenta à Sa Grandeur une bourse \$30, don des paroissiens.

Dans sa réponse Monseigneur renchérit sur les éloges donnés au digne curé, M. l'abbé Macaire, dont il loua le zèle, le savoir-faire et l'abnégation toute apostolique. Il loua aussi la beauté de l'église érigée par les soins de cet excellent prêtre, aidé par la Corporation archiépiscopale qui a prêté l'argent, (\$2 659), par les milliers de pieds de bois fournis par plusieurs paroissiens, aussi par les aumônes recueillies dans le diocèse ou au dehors (\$300). Cet édifice religieux, qui n'a coûté que \$3 200 d'argent déboursé, vaut certainement plus du double. Le moulin de M. Papineau (de St-Isidore), a rendu de très grands services.

Monseigneur, après avoir loué et remercié chaleureusement les paroissiens, fit remarquer que cette paroisse était située à l'endroit où les premiers missionnaires, les hérauts de l'évangile, l'héroïque Mgr Provencher, l'illustre Mgr Taché et l'intrépide et pieux Mgr Laflèche avaient campé et célébré la Sainte Messe en plein air ou sous la tente. La semence divine jetée en terre avec leurs larmes donne maintenant sa moisson que nous récoltons dans la joie. Les établissements religieux de Coutchiehim, sur le lac Laplume, de Fort Francis, de Rainy River, de la Rivière au pin (Pine Wood), sur la Rivière Laplume, de Kenora, de Keewatin, sur le Lac des bois, du Lac du Bonnet, de Saint-Georges, du Fort Alexandre, sur la Rivière Winnipeg, de Piguis, Sel-

kirk, Winnipeg et de Saint-Boniface, sur la Rivière-Rouge, sont la réponse divine aux prières et aux sacrifices des semeurs du Bon Dieu.

Le lendemain, dimanche, 13 février, Monseigneur a confirmé neuf petites filles, à l'issue de la grand'messe; jamais pareille pénurie de petits garçons ne s'est encore rencontrée.

Le R. P. Valès, o. m. i., Supérieur de la mission indienne du Fort Alexandre située à 10 milles de Saint-Georges, en face même de l'ancien Fort Maurepas, vint au devant de Monseigneur et le reçut dans son église où il interpréta en sauteux ce que Sa Grandeur dit en français et en anglais ce soir là et le lendemain. La cérémonie, qui consiste à toucher la main à tous, se fit dans l'église et ce ne fut pas la partie la moins intéressante de la visite. Le lendemain, 14, Monseigneur confirma 30 enfants et trois adultes. Il y en avait qui étaient venus de dix-huit milles par un froid de loup Les deux fils Letain (Jules et Vital) du Lac du Bonnet, sont venus passer deux mois pour se préparer à leur première communion et à la confirmation. Les élèves de l'école sous la direction des Rdes Sœurs de la Croix de St-André, aidées de Delle Péloquin, institutrice, donnèrent une très jolie séance, le lundi à 3 hrs. p. m. en l'honneur de Sa Grandeur. En les remerciant Monseigneur fit remarquer que ces chers enfants parlaient ou chantaient en quatre langues, en français, en anglais, en latin et en sauteux; et il leur cita l'exemple de héros chrétiens, Indiens comme eux, qui se sont montrés intrépides dans la foi. L'école bâtie par les Oblats est magnifique, l'église, déjà ancienne, laisse beaucoup à désirer; mais les braves gens de la Mission ont nommé un comité pour s'entendre avec leur zélé missionnaire le R. P. Valès, et ils ont donné l'assurance à leur archevêque qu'ils allaient charroyer du bois, de la pierre, du sable, et donner chacun dix piastres pour la nouvelle construction ou les réparations. Faut-il ajouter pour être complet que le R. P. Gélen, o. m. i., assistant principal, a donné aux jeunes gens de Saint Georges, qui avaient accompagné Mgr avec M. Albert Hébert, une soirée de *Guignole*, qui a ravi tout le monde! Il y a des pantins qui parlent vraiment mieux que bien des gens! Le frère Damour, o. m. i., aide les deux Pères à la mission et à l'école. Cette route de 40 milles le long de la rivière Winnipeg est un peu fastidieuse en hiver; mais, en été, cette région est enchanteresse par ses forêts parfumées, ainsi que par ses belles eaux limpides et délicieuses, les nombreux rapides, les îles et les presqu'îles de la rivière. Bientôt un chemin de fer permettra d'atteindre Saint-Georges et le Fort en quelques heures. Les terres sont très fertiles à Saint-Georges et à la mission; et les colons commencent à connaître l'aisance. En avant, les braves!

Au Fort Alexandre il y un vieillard de 95 ans, M. Nolin, qui a vécu huit ans, à l'Anse, avec le célèbre Mgr Baraga, grand missionnaire des Sauteux, et savant linguiste, auteur d'une grammaire et d'un dictionnaire en Sauteux.

A son retour de Fort-Alexandre, mardi matin, Monseigneur a visité l'école de Saint-Georges et a trouvé que les enfants avaient bien bonne mine et faisaient des progrès sous la direction de leur maîtresse, Delle Leclan, et le soir au Lac du Bonnet plus de trente personnes se sont réunies chez M. Gauthier pour saluer leur archevêque.

LA QUESTION DES ECOLES DU MANITOBA N'EST PAS REGLEE.

Les catholiques allemands de la paroisse Saint-Joseph de Winnipeg ont convoqué une assemblée pour aviser aux moyens de combler le déficit de \$1 400 dont est grevé le budget de leur école libre paroissiale. Ces braves gens paient de lourdes taxes pour le soutien d'écoles publiques auxquelles ils ne peuvent en conscience envoyer leurs enfants. Quel est l'obstacle qui s'oppose à ce que les taxes scolaires des catholiques soient employées à maintenir leurs propres écoles? Le prétendu règlement Laurier-Greenway de 1896 qui défend de séparer les enfants selon les dénominations religieuses.

Les écoles paroissiales de Sainte-Marie, de l'Immaculée-Conception, du Sacré-Cœur, du Saint-Esprit, de Saint-Nicolas, de Saint-Edouard à Winnipeg et celles de Saint-Augustin à Brandon sont dans une position semblable. Des politiciens intéressés auront-ils encore le toupet de dire que la question des écoles du Manitoba est réglée?

DING! DANG! DONG!

— S. G. Mgr l'Archevêque a béni une grotte de N.-D. de Lourdes à l'église polonaise de Winnipeg dimanche, 20 février. M. l'abbé Szajnowski a donné le sermon de circonstance. Environ 200 personnes ont communie à la grand'messe. La cérémonie a été très pieuse et imposante.

— M. l'abbé Vorst écrit de Hollande où il est allé voir sa vieille mère, que le climat est détestable, vent, pluie, neige, et M. l'abbé Polaska qui arrive de Pensylvanie dit la même chose du climat de ce pays. Notre Manitoba, où il fait si beau, est donc un pays privilégié.

— Les Rds Pères Rédemptoristes de Yorkton, Sask., construisent en ce moment, malgré l'hiver, une superbe église en bois qui sera revêtue de briques et qui coûtera \$15 000. Ces bons Pères si zélés ont baptisé plus de 400 enfants l'an dernier, et ils ont béni 54 mariages.

— L'Institut de N.-D. des Missions, dont la maison-mère est à Régina, Sask., a obtenu du Parlement d'Ottawa un acte d'incorporation

pour tout le Canada. Les Orangistes, avec leur étroitesse de vue ordinaire, se sont opposés à ce bill. Sir W. Laurier a insisté sur le point que le Gouvernement fédéral ne conférait dans cette mesure aucune faveur à cette institution et que les sujets britanniques ont le droit indiscutable de maintenir de leurs deniers des écoles privées, s'ils ne veulent pas envoyer leurs enfants aux écoles publiques. M. Monk a aussi parlé en faveur de ce bill qui ne demandait qu'une chose absolument juste.

— *L'Ami du Foyer* de Saint-Boniface publie présentement un intéressant récit, avec vues photographiques, du voyage et de l'installation des premières Missionnaires Oblates du s.-c. et de m.-i. à Cross Lake, district de Keewatin.

— Le Gouvernement Canadien a voté \$50 000 pour les victimes des inondations à Paris. Bravo!

— La Rde Sœur Pagé, supérieure de l'Hospice Taché, a été nommée supérieure de l'Hôpital de Régina. Elle est remplacée par la Rde Sœur Briault. La Rde Sœur Dudemaine a été nommée supérieure du couvent de Saint-François-Xavier.

— M. l'abbé A. Benoit vient d'arriver de Rome, où il a pris ses degrés en droit canonique.

— M. l'abbé Emery, curé de Kinkora, Ont., a donné \$200 à M. l'abbé Pirot pour l'aider à bâtir une église à Székebyfold, colonie hongroise, dans la Saskatchewan.

R. I. P.

— M. l'abbé L.-P. Dagnault, curé de la paroisse canadienne de Sioux City, Iowa, mort asphyxié. C'était un ancien prêtre du diocèse.

— M. Joseph Bégin, un des plus anciens citoyens de Saint-Boniface. Il était le cousin de S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec.

— Mde Emile J. Hébert, épouse du gérant général du Département des voyageurs au Pacifique-Canadien, décédée à Montréal.

M. Hébert, qui est obligeant pour les missionnaires de l'Ouest, voudra bien accepter l'expression de nos sympathies et l'assurance de nos prières pour le repos de l'âme de celle qu'il pleure comme une épouse bien-aimée, une mère dévouée et une vaillante chrétienne.

— M. Pierre Lavallée, décédé à Saint-François-Xavier.

— M. J.-B. Couture, décédé à Saint-Boniface.